

INSERTION LEGALE

Maître Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et Associés, Avocats à la Cour de VERSAILLES, ladite ville 7 rue Jean Mermoz à VERSAILLES (Yvelines) 01.39.24.88.46

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT :

A CONFLANS SAINTE HONORINE (78)

6, Chemin de Gaillon

Une maison d'habitation.

Les lieux sont occupés.

Au plus offrant

Et au dernier enchérisseur

La vente aura lieu le mercredi 13 mai 2026, à 9h30 au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (Yvelines), Palais de Justice, 5 place André Mignot.

AUX REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DE :

Le **FONDS COMMUN DE TITRISATION CASTANEA**, ayant pour société de gestion la société **IQ EQ MANAGEMENT** (anciennement dénommée **EQUITIS GESTION**) société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° B 431 252 121 dont le siège social est 92 avenue de Wagram, 75017 PARIS et **représenté par la société MCS ET ASSOCIES**, agissant **en qualité de recouvreur** société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° B 334 537 206 dont le siège social est 256 bis rue des Pyrénées 75020 PARIS, **venant aux droits de la SOCIETE GENERALE**, société anonyme, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le n° 552 120 222 dont le siège social est 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS, **en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 3 août 2020** soumis aux dispositions du Code monétaire et financier, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

CRÉANCIER REQUÉRANT

Ayant pour avocat Maître Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et ASSOCIES Avocat du Barreau de VERSAILLES (Yvelines), demeurant dite ville 7, rue Jean Mermoz, laquelle est constituée et au cabinet de laquelle domicile est élu.

DESIGNATION DU BIEN A VENDRE :

A CONFLANS SAINTE HONORINE (78)

6, Chemin de Gaillon

Un bien cadastré Section AS n°582 lieudit « chemin de Gaillon » pour 5a et 8 centiares et AS n°584, lieudit « Quai de Gaillon », pour 13 ca,

Consistant en une maison d'habitation présentant une surface privative de 76,49 m², outre 54,65 m² de locaux annexes comprenant :

AU Rez-de-chaussée : Une cuisine, un séjour avec poêle à granulés, un WC, une salle de douche, une chambre.

A l'étage : un dégagement-palier, une chambre, une salle de douche/wc, une troisième chambre.

Un sous-sol accessible par l'extérieur de la maison, comprenant un bureau, un local de stockage, une

chambre, une salle de bains, un wc.
Un jardin avec abri de jardin.

Les lieux sont occupés, le sous-sol serait loué mais aucun bail n'a été communiqué.

MISE A PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente, les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée à la somme de :

150.000 € (cent cinquante Mille Euros)

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) ou et /ou au Cabinet de Maître Pascale REGRETTIER, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines) 7 rue Jean Mermoz: tél : 01.39.24.88.46

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Une consignation préalable est obligatoire : 15.000 €

Les visites sont organisées et auront lieu sur place le jeudi 7 mai 2026 de 9h00 à 11h00 et de 11h30 à 13h30.

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 10 mars 2026 par l'avocat poursuivant soussigné :

Maître Pascale REGRETTIER, Avocat poursuivant